



Wallonie

Province du Brabant wallon
Commune de 1315 INCOURT

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société Thomas et Piron (Delhiere) La Besace 14 à 6852 Our-Paliseul.

Le bien concerné est situé Rue Remy-Ronsse à 1315 Glimes, et est cadastré 02 B 191 S 2.

Le projet consiste en Construction d'une habitation et présente les caractéristiques suivantes :
- écarts au permis d'urbanisation pour la zone de recul et la profondeur du volume secondaire.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45, le lundi de 17 heures à 19 heures, ou sur rendez-vous à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Quentin ZEERARDS, Conseiller en Aménagement du Territoire, ☎ 010/23.95.68, ☎ 010/88.93.72, ✉ urbanisme@incourt.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08/04/2019 au 22/04/2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be

POUR LE COLLEGE :

Le Directeur général,
Par délégation

S. BON SIR.



Le Bourgmestre

L. WALRY.